

Info

Cet examen sera pratiqué avec votre consentement, sur base de la lecture de l'information donnée par ce support.

Si, après avoir lu cette d'information (établie en fonction de la Loi relative aux Droits du patient du 22 août 2002), vous vous posez encore l'une ou l'autre question, n'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire.

PRINCIPE

L'examen radiologique des os et des articulations est la méthode classique pour obtenir des informations sur des altérations du système squelettique.

PRÉPARATION

Aucune préparation particulière n'est requise pour ce type d'examen

Des précautions concernant les femmes enceintes doivent être prises systématiquement. C'est pourquoi il est TRES IMPORTANT de signaler si vous être enceinte ou susceptible de l'être.

DÉROULEMENT

Selon la région examinée, on vous demande de retirer vos vêtements et vos bijoux.

Vous êtes ensuite conduit(e) dans la salle d'examen.

Les clichés sont pris en position assise, couchée ou debout.

Un minimum de deux incidences sont réalisées (p. ex. frontalement et latéralement). Des clichés additionnels peuvent être requis (indication spécifique, traumatisme, mesures particulières)

RESSSENTIS,
RISQUES ET
LIMITES

Cette technique utilise les rayons X. En matière d'irradiation des patients, **aucun risque n'a pu être démontré compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée.**

La durée de l'examen radiologique dépend du nombre de clichés et des segments du corps qui doivent être examinés.

DURÉE

Elle est en moyenne de 10 à 15 minutes.

RÉSULTATS

Un premier commentaire pourra éventuellement vous être donné juste après l'examen (surtout en cas de traumatisme nécessitant une prise en charge par le service des Urgences). Il ne s'agira là que d'une première approche, car les images doivent être ensuite analysées plus en détail par le médecin radiologue. Le compte-rendu écrit sera disponible dans les meilleurs délais.